

Conditions générales de vente du Team Performance 55 :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes inscriptions passées sur le site internet, inscriptions « papier » envoyées par courrier/mail ou le jour du roulage. Elles s'appliquent également aux inscriptions faites personnellement et/ou aux inscriptions faites par l'intermédiaire d'une tierce personne (compagne, ami, magasin, ...).

La Société Team Performance 55 (S.A.R.L.) organise des **journées de roulage « loisir » moto, sur circuit fermé homologué FFM ou non (pas de journées d'entraînement ou de course, aucun chronométrage ni commissaire de course).**

Nos journées sont ouvertes aux licenciés comme aux non licenciés, par conséquent la Responsabilité Civile des licences FFM ne fonctionne pas sur nos journées. Les autres produits de votre licence, Assurance Individuelle Corporelle, etc. restent toujours actives.

Team Performance 55 a donc décidé de couvrir gratuitement tous ses participants en Responsabilité Civile par l'intermédiaire d'Assurance Piste.

1. Inscriptions

Quel que soit le mode d'inscription choisit, il faut **impérativement indiquer un temps de référence** moyen (régul') représentant votre niveau actuel. Si celui-ci évolue, merci de nous contacter pour mettre à jour votre inscription. Si **aucun temps** n'est précisé, vous serez automatiquement placé dans le **groupe le moins rapide (groupe 3) et nous ne pourrons pas vous changer de groupes une fois les mails de groupe de niveau envoyés.** Si vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à nous contacter. Attention, indiquez votre chrono moyen réel, ne le gonflez pas ou ne le diminuez pas, nous ne sommes pas là pour vous juger mais pour faire des groupes le plus homogène possible. Toutes personnes ne se trouvant pas dans le bon groupe suite à une déclaration erronée ne pourront pas reprendre la piste dans ce groupe. Vous pourrez reprendre la piste dès qu'une place sera disponible dans le groupe adéquat.

Pour s'inscrire, il suffit de vous rendre dans l'onglet inscription et de choisir votre date de roulage.

Quatre possibilités s'offrent à vous :

- **Par courrier :**

Vous devez imprimer la fiche d'inscription disponible dans nos documents téléchargeables (onglet « autres services »), la remplir distinctement (lisible) et la signer.

Ensuite vous devez nous la renvoyer accompagnée du règlement (1 chèque par journée, ajouter la souscription de l'assurance Individuelle Accident facultative si nécessaire) à :

Team Performance 55 – 4 rue de l'abattoir – 55400 ETAIN.

Votre **place** ne sera **validée qu'à réception de votre règlement**, aucune réservation ou relance ne sera faite.

ATTENTION POUR LES INSCRIPTIONS TARDIVES :

Pensez aux "jours de poste". Si votre chèque n'arrive pas à temps, nous vous demanderons un règlement sur place, selon les places disponibles.

PS : Les inscriptions en ligne payées par CB sont validées automatiquement donc le nombre de places restantes peut se réduire rapidement.

- **Par mail :**

Vous devez imprimer la fiche d'inscription disponible dans nos documents téléchargeables (onglet « autres services »), la remplir distinctement (lisible) et la signer.

Ensuite vous devez nous la renvoyer à tp55@orange.fr en nous précisant le mode de règlement choisi.

Votre **place** ne sera **validée qu'à réception de votre règlement**, aucune réservation ou relance ne sera faite.

- **Par téléphone :**

Vous devez nous appeler au 03 29 83 51 58 et vous pourrez vous inscrire par téléphone avec un règlement par CB obligatoirement.

Le jour du roulage vous devrez nous ramener la fiche d'inscription disponible dans nos documents téléchargeables (onglet « autres services »).

Votre place sera automatiquement validée dès validation de votre paiement.

- **En ligne :**

Vous devez créer un compte, ou vous connecter à votre compte déjà existant, et ajouter la, ou les, date(s) souhaitée(s) à votre panier.

Vous pourrez ensuite régler votre achat en ligne, par CB, par courrier ou par virement (voir section Modalité de paiement).

Votre place ne sera validée qu'à réception de votre règlement, aucune réservation ou relance ne sera faite.

- **Sur place (sous réserve de place disponible) :**

Vous pouvez vous inscrire directement sur place, sous réserve de place disponible, cependant une **majoration de 20 euros sera appliquée.**

Une fois votre règlement reçu, une confirmation vous sera envoyée par mail, ou par courrier si vous nous faites parvenir une enveloppe timbrée libellée à votre nom.

Votre place ne vous sera attribuée qu'à réception de votre règlement, sous réserve de place disponible.

2. Chèque cadeau

Vous avez la possibilité d'offrir un chèque cadeau valable sur toutes les journées Team Performance 55, sous réserve de place disponible, sur les pneus proposés sur notre site, pièces d'entretien ou sur les pièces racing. Pour cela il suffit d'imprimer le « bon de commande chèque cadeau » disponible dans nos documents téléchargeables (onglet « autres services »), de le remplir et de nous le renvoyer accompagné du règlement à :

Team Performance 55 – 4 rue de l'abattoir – 55400 ETAIN.

Votre règlement sera encaissable à réception et vous recevrez votre chèque cadeau à l'adresse de livraison indiquée sur le bon de commande.

- La monnaie n'est pas rendue sur les chèques cadeau,
- Le chèque est non remboursable,
- Il est nominatif,
- Il est valable pendant 1 an à compter de la date d'envoi,
- Il est utilisable en une seule fois.

Le chèque cadeau est à joindre au dossier d'inscription disponible sur www.team-performance-55.com.

En cas d'inscription en ligne, vous devez choisir « autres moyens de paiements » et vous devez nous contacter par mail ou par téléphone pour nous prévenir qu'il s'agit d'un chèque cadeau.

Votre place ne sera pas validée tant que vous n'aurez pas pris contact avec nous.

3. Modalité de paiement

3.1 Par chèque bancaire :

Chèque émis par une banque domiciliée en France métropolitaine, à l'ordre de Team Performance 55. Il sera encaissable un mois avant la date du roulage correspondante. Etablir un chèque par date de roulage, dans le cas échéant, le chèque global sera encaissé un mois avant la première date réservée.

Fiche d'inscription manuscrite = Envoi du chèque + fiche d'inscription,

Inscription en ligne = Noter obligatoirement au dos du chèque, n° de commande, nom du participant et date de la journée.

**Votre place ne sera validée qu'à réception de votre chèque,
aucune réservation ou relance ne sera faite.**

ATTENTION POUR LES INSCRIPTIONS TARDIVES :

**Pensez aux jours de « poste ». Si votre chèque n'arrive pas à temps, nous vous
demanderons un règlement sur place, selon les places disponibles.**

PS : Les inscriptions en ligne payées par CB sont validées automatiquement donc le nombre de places restantes peut se réduire rapidement.

3.2 Par virement bancaire :

Vous pouvez effectuer un virement SEPA (pour les résidents de l'Union Européenne, Suisse incluse) sur notre compte bancaire :

IBAN : FR76 1470 7000 3630 5219 9451 459

BIC / SWIFT : CCBPFRPPMTZ

Les frais bancaires sont à la charge totale du participant. Si toutefois Team Performance 55 doit supporter des frais (exemple : virement international), ces derniers vous seront réclamés le jour du roulage.

Précisez obligatoirement le nom du participant, la date du roulage et le n° de commande, les virements sans ces informations ne pourront être traités.

**Votre place ne sera validée qu'à réception de votre règlement
(somme créditée sur notre compte bancaire),
aucune réservation ou relance ne sera faite.**

ATTENTION POUR LES INSCRIPTIONS TARDIVES :

Pensez aux jours de « banque ». Si votre règlement n'arrive pas à temps (sur notre compte bancaire), nous vous demanderons un règlement sur place, selon les places disponibles.

PS : Les inscriptions en ligne payées par CB sont validées automatiquement donc le nombre de places restantes peut se réduire rapidement.

3.3 Par CB :

Vous pouvez régler en ligne par CB par l'intermédiaire de BPL Cyberplus paiement, page sécurisée.

Les Cartes CB, VISA, MASTERCARD, E-CARTEBLEUE, MAESTRO, VISA ELECTRON, ... de toutes les banques sont acceptées.

Valable uniquement pour les inscriptions en ligne, par téléphone ou « sur place ».

3.4 Autres moyens de paiements :

Vous avez la possibilité de payer par d'autres moyens de paiement que ceux cités ci-dessus.

Il est indispensable de nous contacter pour que nous puissions valider votre place.

**Votre place ne sera validée qu'une fois que vous aurez pris contact avec nous,
aucune réservation ou relance ne sera faite**

Les prix sont exprimés en euros et toutes taxes comprises (TTC).

Si vous souhaitez une facture, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

4. Confirmation d'inscription

4.1 Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception de votre règlement (jour ouvré).

4.2 Une confirmation d'inscription pourra vous être envoyée par courrier à condition d'avoir joint une enveloppe timbrée libellée à votre nom dans votre dossier d'inscription.

4.3 Votre groupe de niveau vous sera confirmé par mail 1 ou 2 jours avant la date du roulage. **Une fois ces mails envoyés, nous ne pourrons pas vous changer de groupe** même si vous, ou si la personne vous ayant inscrit, avez fait une erreur dans votre chrono. Soyez vigilant.

Si vous ne recevez pas votre confirmation (1 semaine maximum), nous contacter par téléphone.

5. Annulation

5.1 Par l'organisateur :

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation avant la date prévue quel que soit le motif (manque de participant, réfection de la piste, ...). Les participants seront intégralement remboursés (sauf en cas d'annulation pour force majeure).

5.2 Par le participant :

Toute demande d'annulation devra être effectuée par mail ou courrier.

Toute annulation effectuée au plus tard 30 jours avant la date du roulage sera intégralement remboursée.

De 30 jours à 15 jours, une pénalité de 20 € par journée de roulage sera appliquée pour frais de dossier.

Nous vous établirons donc un chèque du montant de votre engagement moins 20 €.

Cette pénalité ne sera pas appliquée au détenteur de la carte avantage ou en cas d'hospitalisation. Un certificat d'hospitalisation ou de sortie des urgences vous sera demandé. Les certificats de médecins généralistes ne seront pas acceptés.

Nous vous établirons donc un chèque du montant total de votre engagement.

De 15 jours au jour du roulage, aucun remboursement quel que soit le motif, avec certificat ou non : décès, hospitalisation, maladie, panne sur le trajet, perte de clés, moto qui ne démarre pas, oubli de document administratif, autre impératif quelconque, etc.

Une fois votre annulation validée, la place ne vous appartient plus et Team Performance 55 se réserve le droit de remettre en vente votre place.

Différents produits d'assurance annulation sont présent sur le marché.

Aucune exception ne sera possible.

5.3 Intempéries :

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempérie (pluie, vent modéré, brume, ...).

Seul le PC sécurité du circuit (ou médical) est autorisé à redonner accès à la piste en cas d'intempéries.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les véhicules équipés de pneus slick se verront refuser l'accès à la piste si l'adhérence est réduite (pluie). Vous pourrez acheter des pneus pluie ou intermédiaire sur place selon le stock disponible. Soyez prévoyant.

5.4 Force majeure :

L'organisateur et/ou le circuit ne sauraient être tenus responsables de la modification, de l'ajournement ou de l'annulation de la manifestation pour un cas de force majeure.

Sont considérées comme relevant de la force majeure les intempéries telles que : chute abondante de neige, de pluie ou de grêle, verglas, brouillard, vents forts, coupure générale d'électricité, plan d'alerte mis en place par les autorités compétentes.

Sont également considérées comme relevant de la force majeure les interdictions, restrictions ou conditions imposées par les autorités administratives et sportives (préfecture, fédérations, gendarmerie, etc.) compétentes.

L'organisateur et/ou le circuit ne sauraient être tenus responsables de retards ou désagréments liés à la remise en état du tracé en cours de manifestation, lors de dégradations telles que pertes d'huile, structures de protection à remettre en place, incendie dégradant l'enrobé de la piste, etc.

6. Carte Avantage 2019

Team Performance 55 vous propose une « carte avantage » vous permettant de cumuler beaucoup de réductions.

Son prix est de 90 euros TTC, elle est nominative et non remboursable.

Vous ne pourrez pas faire bénéficier de vos réductions à vos amis, amies, famille, ...

Elle est valable un an à compter de la date d'achat. Les dates de roulage ultérieures à la date d'expiration de la carte mais commandées avant l'expiration de celle-ci ne pourront bénéficier de la réduction.

Exemple : votre carte expire le 31/05/2019. Vous commandez le 15/05/2019 un roulage pour le mois d'août 2019, cette date ne pourra pas bénéficier de la réduction.

Pour la souscrire il suffit de vous rendre sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou par mail.

Cette carte vous apporte **15 Euros** de réduction sur tous nos **roulages** avec la **10^{ème} journée offerte**.

Les frais d'annulation ne seront pas appliqués au détenteur de la carte avantage jusqu'à 15 jours avant l'événement.

Elle vous donne également droit à de nombreuses réductions lors d'achats de pièces ou autres chez nous (mail ou téléphone) :

- 20% sur les Poly piste Fly design *
 - 209€ les couvertures chauffantes TECNOGLOBE *
 - 20% sur les Filtres KN ou les disques de freins FE *
 - 20% sur les kits chaînes FE, couronnes, pignons ou chaînes *
 - 15% sur les filtres HIFLOFILTRO ou plaquettes de freins AP RACING *
 - 15% sur les tous casques (sur présentation de la carte avantage chez Acte3)
 - 15% sur l'équipement du pilote (sur présentation de la carte avantage chez Acte3)
 - 15% sur le passage et réglage au banc (rendez-vous à prendre chez Concept bike)
 - 10% sur le flashage de boîtier (rendez-vous à prendre chez Concept bike)
 - 10% sur les amortisseurs HYPERPRO, KTECH, Ohlins, ... *
 - 10% sur le reste des produits France Equipement *
 - 10% sur les produits Tournay Distribution *
 - 10% sur les produits EvoXRacing *
- * (uniquement si commandé chez Team Performance 55)

Toutes ces réductions sont possibles grâce à nos partenaires :

- France équipement
- Acte 3
- Fly design
- Tournay distribution
- EvoXRacing
- Concept Bike

Pour pouvoir **bénéficier de ces réductions**, je rappelle que tous ces produits devront être **commandés chez Team Performance 55** (à l'exception d'Acte3 et Concept bike) et non directement sur le site du partenaire et que votre carte soit en cours de validité.

6.1 Non licencié ou licencié dans un autre club que Club TP55 :

Vous n'êtes pas obligé de souscrire une licence FFM auprès du Club TP55 pour pouvoir bénéficier de cette carte. Elle vous coûtera donc 90 Euros.

6.2 Licenciés Club TP55 :

La carte avantage est offerte aux licenciés FFM 2018 adhérant au Club TP55.
Une copie de votre licence pourra vous être demandée.

7. Equipement obligatoire du pilote

- Combinaison en cuir une pièce (2 pièces tolérées à condition qu'elles soient en bon état et qu'elles se raccordent par un zip tout autour de la taille)
- Casque intégral et visière en bon état, les lunettes de soleil dans les casques sont interdites, sauf s'il s'agit de lunettes de vue.
- Dorsale rigide ou en gel avec le signe « moto » de l'homologation.
- Gants et bottes en cuir typés piste et en bon état
- **Les autres types de vêtements en textile, même munis de renforts, seront automatiquement refusés.**
- Pour les demi-journées découverte : l'équipement du pilote nécessaire est : casque, gants cuir, bottes cuir (ou chaussures montantes cuir), blouson cuir, pantalon cuir. Sans dorsale intégrée dans le blouson, il faudra en ajouter une.

Notre partenaire, le Club TP55, vous propose des combinaisons et des dorsales en location.
Merci de nous contacter à l'avance pour connaître les modalités.

8. La moto

- Toutes les motos sont acceptées (à partir de 125 cm³), qu'elles disposent d'un poly piste ou non, à condition qu'elles se prêtent à cette discipline.
- Le pilote vient avec sa propre moto
- Les pneus, freins, et l'ensemble général de la moto doivent être en bon état – aucune fuite quelconque ne sera acceptée.
- Il est conseillé de remplacer le liquide de refroidissement par de l'eau (moins gras en cas de fuite)
- Les objets sous la selle (bloque disque, trousse à outils, etc.) doivent être retirés
- Les rétroviseurs doivent obligatoirement être démontés ou repliés et scotchés
- Les phares, feux arrière et clignotants doivent être obligatoirement scotchés pour éviter tout bris de verre.
- Les pots d'échappement :
Pour Chambley :
Semaine et Samedi : ils doivent être **d'origine ou**, pour les échappements Racing, ne pas dépasser les normes de bruit du circuit qui s'élèvent à **100 dB**. Il est fortement conseillé d'installer votre chicane. Si vous ne respectez pas les normes de bruit du circuit, vous serez exclu de la journée sans aucun remboursement.

Dimanche : ils doivent être **d'origine ou**, pour les échappements Racing, ne pas dépasser les normes de bruit du circuit qui s'élèvent à **95 dB**. Il est obligatoire d'installer votre chicane. Si vous ne respectez pas les normes de bruit du circuit, vous serez exclu de la journée sans aucun remboursement.

Pour Dijon : Ils ne doivent pas dépasser les normes de bruit du circuit qui s'élèvent à 100 dB.

Ils devront être d'origine (ligne complète) ou être équipé d'un système de réduction de bruit (dB killer, chicane, ...) si cela est techniquement possible.

Toutes modifications frauduleuses seront automatiquement exclues de la journée.

9. Service pneumatique et partenariat

9.1 Le service pneumatique :

La SARL Team Performance 55 est partenaire avec le ClubTP55 pour la partie « service pneumatique » (montage/démontage, équilibrage, valve). Le démontage et remontage de vos roues complètes sur votre moto ne sont pas compris dans ce service. L'encaissement total de cette prestation est donc destiné au ClubTP55.

Le stock de pneumatique disponible sur circuit est limité, soyez prévoyant.

Rappel : il est fortement déconseiller de faire monter un pneu dans le sens inverse du sens indiqué par le manufacturier. Tout client souhaitant tout de même faire monter son pneu « à l'envers » devra signer une décharge de responsabilité.

9.2 Location de combinaisons et dorsales :

Le Club TP55 vous propose des combinaisons et des dorsales en location.
Merci de nous contacter à l'avance pour connaître les modalités.

10. Tarif de groupe

Team Performance 55 peut accorder un tarif préférentiel pour un club ou une société se déplaçant à plusieurs. Un seul groupe sera accepté par journée.
Ce groupe devra être constitué d'au moins 10 participants.
La remise accordée sera de 5% sur le prix de vente initial de la journée.
La remise pourra monter jusqu'à 8% pour un groupe de 20 participants minimum.
Les participants appartenant à ce groupe ne pourront pas faire valoir leurs remises de la carte avantage.

Pour pouvoir bénéficier de cette réduction il faudra nous en faire la demande par mail.
Un contrat vous sera envoyé par retour de mail.

Vous devrez donc renvoyer ce contrat accompagné d'un chèque du montant total des places réservées.
Le chèque sera encaissé 1 mois après la réception du contrat, ce qui vous laissera le temps de centraliser tous les règlements. Ce délai peut être révisé à la baisse, d'un commun accord, selon la proximité de la date choisie.

Les fiches d'inscriptions devront être envoyées 1 mois avant l'évènement maximum.

Une fois le contrat accepté, aucune annulation ou modification ne sera possible.

Si le responsable du groupe n'arrive pas à réunir le nombre de participants indiqués sur le contrat ou si une personne se désiste, aucun remboursement ou avoir ne sera fait.

11. Documents obligatoires et âge de pratique

- Permis de conduire moto (A) en cours de validité quel que soit la catégorie (A1, A2, A)
- OU CASM,
- OU Licence,
- OU BSR,
- Fiche de souscription d'assurance Individuelle Accident remplie si besoin.

Tous les documents obligatoires, devant être présentés lors du contrôle administratif, devront être les documents originaux. Aucune photocopie ne sera acceptée. Les documents de perte ou de vol de permis de conduire en cours de validité seront tolérés (dans la limite des 2 mois de validité).

En cas de suspension, d'annulation ou en cas d'absence de permis de conduire, nous avons des solutions.
Merci de nous contacter avant de vous inscrire.

La pratique du sport motocycliste sur circuit est possible à partir de 13 ans avec une moto de 125 cm³, à partir de 16 ans, la cylindrée n'est plus limitée.

Attention, une licence (annuelle ou à la journée) vous sera demandé pour les mineurs.

12. L'assurance de Responsabilité Civile

Pour information : la loi française oblige que tout véhicule à moteur soit assuré par son propriétaire, y compris les véhicules de compétition ou assimilés, prototypes ou non homologués.

Nous vous offrons la possibilité d'obtenir une licence FFM auprès du ClubTP55 (affilié FFM code C2727), nous contacter.

Nos journées sont ouvertes aux licenciés comme aux non-licenciés, par conséquent la Responsabilité Civile des licences ne fonctionne pas sur nos journées. Les autres produits de votre licence Assurance Individuelle Corporelle, etc. restent toujours actives.

Team Performance 55 a donc décidé de couvrir gratuitement tous ses participants en Responsabilité Civile par l'intermédiaire d'assurance piste.

Cette RC Circuit **couvre UNIQUEMENT** les **dommages corporels causés à autrui**.

Elle ne couvre pas :

- les dégâts des machines
- les dégâts du circuit (les dégâts vous seront facturés)
- vos propres dommages corporels (Voir assurance IA, sécurité sociale, mutuelle, GAV, ...)

ATTENTION : Respectez les délais de déclaration si vous souhaitez faire marcher votre propre RC.

13. Assurance facultative : Individuelle Accident

Il est fortement conseillé de souscrire un contrat d'assurance de personne (Individuelle Accident) couvrant vos dommages corporels, qui peuvent être lourds de conséquences pour vous.

Team Performance 55 vous propose donc, entre autre, quelques produits d'assurance :

- Autre compagnie d'assurance,
- Individuelle Accident (Assurance Piste) au tarif de 15 € proposée par Team Performance 55 sur le site internet ou sur place. Cette assurance permet le versement d'un capital de 37 500€ (maximum) en cas d'invalidité permanente partielle (franchise relative 10%) ou en cas de décès (25 000€).

Je déclare avoir été informé des risques encourus et vivement conseillé de souscrire un contrat d'assurance de personne et que ceux-ci m'ont été proposés, conformément à l'art. L321-4 du code du sport.

ATTENTION : Respectez les délais de déclaration. Exemple : Licencié FFM = 10 jours pour déclarer le sinistre, documents disponible sur le site internet de la FFM. Le sinistre peut être déclaré par tout autres personnes que le participant, l'organisateur n'a aucune obligation de déclarer le sinistre à la place du participant.

14. Briefing et pass d'accès

Il est conseillé aux participants du groupe 1 de venir en tenue pour le briefing.

Il est obligatoire d'assister au briefing sur chaque événement afin de connaître les différentes consignes de sécurité afférentes à chaque circuit

Le pass « Accès piste » (Pass autocollant) vous sera distribué le matin du roulage à condition d'avoir présenté tous les documents demandés ET d'avoir assisté au briefing.

Un seul pass « accès piste » vous sera donné, même si vous disposez de plusieurs motos. Vous devrez décoller ce pass et le placer sur votre autre moto.

Tout pilote n'ayant pas le pass « Accès piste » au contrôle pit-lane ne seront pas autorisé à entrer en piste.

15. Sécurité et service médical

Sur nos journées de roulages à Dijon, 2 services médicaux sont mobilisés.

Sur nos journées de roulages à Chambley, 2 services médicaux sont mobilisés à partir de 60 participants (nombre d'inscrit pris en compte le mercredi précédent l'événement). Si le nombre de participants est inférieur à cette limite, nous ne mobiliserons qu'un seul service médical.

Ce dispositif a été mis en place à Chambley pour vous permettre de rouler même si le nombre d'inscrit n'est pas assez important.

14.1 Sur le circuit :

Pour votre sécurité, lors de nos journées, des membres du ClubTP55 (partenaire) sont à votre disposition pour vous rappeler les consignes de sécurité sur le circuit.

En cas de chute, votre pass pourra vous être retiré et sera disponible auprès de l'organisation où il vous sera personnellement restitué selon l'avis médical et/ou si l'état de votre véhicule le permet (pour éviter les vols ou revente non déclarée aux assurances).

L'alcool et la drogue sont interdits sur le circuit, tout participant avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0 pourra se voir refuser l'accès à la piste (des contrôles peuvent être effectués).

Nous serons intransigeant sur le non-respect des drapeaux (jaune, rouge, damier, ...), le non-respect des lignes d'entrée et de sortie de Pit-lane ainsi que sur le franchissement des lignes blanches entourant le tracé du circuit. Le non-respect de ces points entrainera une exclusion immédiate de la piste.

Les acrobaties (wheeling, stoppie, ...) « volontaires » sont interdites sous peine d'exclusion immédiate de la piste.

Nous vous conseillons, au 1^{er} tour de la journée, de repérer le positionnement des commissaires de pistes, les feux, l'accès au pit lane (sortie de la piste) ainsi que les endroits où se situent les extincteurs (E) à Dijon.

Nous vous rappelons qu'il est fortement conseillé de faire 2 ou 3 tours de chauffe pour mettre en température les pneumatiques et les freins.

14.2 Sur la pit-lane à Dijon-Prenois:

Sont interdits sur la pit-lane : les enfants de - de 16 ans, les animaux même tenus en laisse, les vélos, les trottinettes, les pockets bike, etc. Il est également interdit de fumer sur la pit-lane (pour les participants ou les accompagnateurs).

Les barbecues, les pique-niques, les barnums ou toute autre infrastructure n'appartenant pas au circuit sont également interdits sur le pit-lane.

Pour les participants, la Pit Lane est à sens unique, interdiction de la remonter en sens inverse moteur en marche. Les acrobaties sont interdites et la vitesse est limitée à 60 km/h.

Les ravitaillements sont également proscrits de la pit-lane.

14.3 Sur la pit-lane à Chambley :

Pour les participants, la pit-lane est à sens unique, interdiction de la remonter en sens inverse moteur en marche. Les acrobaties sont interdites et la vitesse est limitée à 30 km/h. Seul les participants et les organisateurs sont autorisés à entrer sur le pit-lane, l'accès est interdit à toute autre personne.

14.4 Sur les parkings (tout circuit) :

Les acrobaties sont interdites et on adapte sa vitesse en fonction des installations et de la fréquentation (vitesse maximum 30 km/h).

Les Barbecues sont interdits dans l'enceinte du circuit (barbecue électrique autorisé).

Pendant les heures d'ouvertures de la piste, les trottinettes et tout autre petit véhicule terrestre non indispensables sont interdits, les animaux doivent être tenus en laisse, les enfants de - de 16 ans doivent être sous la surveillance permanente d'un adulte responsable et il est interdit de jouer avec un ballon.

16. Exclusion

Team Performance 55 se réserve le droit d'exclure sans aucun remboursement :

- tout participant ayant fourni un temps de référence non représentatif de son niveau,
- tout participant ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 0,
- tout participant étant sous l'influence manifeste de stupéfiant,
- tout participant (ou accompagnant) manquant de respect à l'organisation (y compris personnel du circuit, commissaires de piste) et aux partenaires présents (ClubTP55, etc.),
- tout participant ayant un comportement dangereux sur la piste, en pit-lane ou dans les paddocks,
- tout participant ne respectant pas les drapeaux jaunes, rouges, à damiers, la ligne blanche d'entrée ou de sortie de la pit-lane, ...,
- tout participant ne respectant pas les normes de bruits en vigueur (100 dB) et, pour Dijon, n'ayant pas de système de réduction de bruit si cela est techniquement possible,
- tout participant prêtant son véhicule sans déclaration préalable auprès de l'organisation,
- tout participant rachetant un pass sans déclaration préalable auprès de l'organisation,
- tout participant ayant fourni de fausses informations ou ayant falsifié des documents ou Pass Moto
- tout participant ne disposant pas des pass afférents à la journée en cours.

17. Décharge de responsabilité

En m'inscrivant à une journée de roulage, je déclare:

- être en bonne santé.
- être en pleine possession de mes facultés physiques et mentales, c'est-à-dire, entre autre, ne pas être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit, ne pas faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite Moto sur circuit,
- être conscient que l'Assurance Responsabilité Civile offerte par Team Performance 55 ne couvre que les dommages corporels causés à autrui, donc qu'elle ne couvre pas les dégâts des véhicules, les dégâts du circuit et mes propres dommages corporels
- décharger la société Team Performance 55 de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir aux tierces personnes, à moi-même, à mon véhicule, aux autres véhicules présents, à la piste et à ses abords (glissières de sécurité, Airprotect,...) ainsi qu'aux stands et infrastructures du circuit.
- renoncer à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le circuit, la société Team Performance 55 et toute personne de l'organisation.
- m'engager à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée portant sur des dommages que j'aurai causés aux infrastructures du circuit. (Glissières de sécurité, Airprotect, extincteurs, absorbants, etc.)
- m'engager à ne pas prêter mon véhicule à une personne non inscrite à la journée.
- m'engager à présenter ma licence en cours de validité, OU mon permis de conduire, OU mon CASM OU toute pièce justificative qui déclare que je suis bien en possession du permis de conduire Moto (ex : déclaration de perte de moins de 2 mois). PHOTOCOPIE NON VALABLE
- m'engager à coller mon pass « Accès piste » à l'avant de ma moto et de le présenter avant chaque entrée en piste.
- m'engager à ne pas consommer d'alcool ou de drogue dans l'enceinte du circuit
- avoir été suffisamment informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident auprès d'une compagnie d'assurance tel que Assurance Piste (IA proposée par Team Performance 55) ou autre et que ceux-ci m'ont été proposés. En cas de refus de souscrire à ce contrat, je renonce à engager toute action judiciaire à l'encontre du Team Performance 55 en cas de dommages corporels survenant lors d'un accident sur la piste ou dans l'enceinte du circuit.

Modification de la décharge : pour toute raison utile, Team Performance 55 se réserve le droit de modifier cette décharge de responsabilité. Dans ce cas, les modifications seront clairement

identifiées. Il revient à l'utilisateur d'en prendre connaissance. Sans manifestation expresse de sa part, Team Performance 55 considèrera les modifications comme acceptées.

18. Loi informatique et liberté et droit de rétractation

En conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement automatisé des données nominatives réalisées à partir des sites Internet « <http://www.team-performance-55.fr/> », « <http://www.team-performance-55.com> », « <http://www.teamperformance55.com> » a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), déclaration n°1812874.

En conformité avec les dispositions de l'article de loi n° L121-21-8 du code de la consommation du 17 mars 2014 (loi HAMON) alinéa 12 :

« Le **droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats** : ... De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou **d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée** ».

19. Validation des conditions générales de vente :

Avant d'envoyer ou de valider votre inscription, vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente. L'envoi ou la validation de votre inscription vaut donc acceptation de ces conditions générales de vente et confirme que vous êtes conscient des risques encourus lors de la pratique de sport motocyclistes sur circuit. La non-exactitude des renseignements ou des documents fournis peut entraîner la rupture de ce contrat sans aucun remboursement.

20. Service relations client :

Pour toute information ou question, Team Performance 55 est à votre disposition :

Par téléphone : 03 29 83 51 58

Par mail : tp55@orange.fr

Par courrier : Team Performance 55 – 4 rue de l'abattoir – 55400 ETAIN